

À l'attention des membres du Collège communal

IDELUX Environnement

Vos réf. :

Nos réf. : 128/PC/vd

Votre contact : Pierre COLLIGNON

Directeur Logistique

Tél. : +32 63 42 00 26

Pierre.collignon@idelux.be

Arlon, le 26 juin 2023

Madame, Monsieur,

Concerne : Du nouveau dans les horaires d'ouverture des recyparcs

Après plusieurs mois de collecte des emballages PMC via les sacs bleus, nos services ont pu analyser l'impact de cette collecte sur nos recyparcs. Ainsi, nous avons mesuré une diminution significative des quantités collectées, une diminution du nombre de transports de conteneurs ainsi qu'une diminution du taux de fréquentation des usagers.

En ce qui concerne ce dernier point, nous avons mesuré, grâce à une boucle de comptage sur quelques recyparcs témoins, la répartition des usagers durant les heures d'ouverture. Il en ressort que :

- les **samedis et mercredis** présentent le taux de fréquentation le plus **élevé** ;
- les **autres jours** ont un taux de fréquentation **quasi similaire** ;
- pour les recyparcs **ouverts le matin**, le taux de fréquentation en matinée est **élevé** et parfois supérieur à celui relevé certaines heures de l'après-midi ;
- le taux de fréquentation durant le temps de midi semble être plus creux ;
- le taux de fréquentation durant la plage « 18h - 19h » (en été) est généralement faible.

Sur cette base, le Conseil d'administration d'IDELUX Environnement a adopté le 23 juin dernier – après que les modifications aient été présentées aux organisations syndicales représentatives en date du 14 juin 2023 - la proposition d'adaptation et d'uniformisation des horaires d'ouverture des recyparcs afin que ceux-ci correspondent au mieux aux nouvelles réalités de terrain.

Concrètement, après approbation par la tutelle, les horaires d'ouverture pour l'ensemble des recyparcs de la zone IDELUX Environnement seront, **à partir du 1^{er} janvier 2024** :

- du **mardi au vendredi**, de **10h30 à 18h00** ;
- le **samedi**, de **9h00 à 18h00** ;
- fermeture les dimanches et lundis.

Notez également que cet horaire restera identique toute l'année (abandon du système hiver/été).

Cette uniformisation présente plusieurs avantages, notamment :

- Elle offrira une plage d'**ouverture en matinée**, de manière uniforme, aux usagers de l'ensemble de nos 53 recyparcs,
- Elle facilitera la **lisibilité des horaires** d'ouverture par la population : horaire identique partout et toute l'année,
- Elle permettra par ailleurs d'offrir **2 journées de repos consécutives** aux préposés, et ce, sans diminuer ni le nombre d'heures de prestation (à savoir 39h/semaine) ni le service à la population.

Cette décision devrait donc satisfaire la majorité de nos usagers. Il est néanmoins primordial de bien communiquer sur cette modification qui impliquera en effet des changements d'habitudes pour certains ; notamment pour les recyparcs disposant aujourd'hui d'un horaire particulier et qui verront une légère diminution de leurs heures d'ouverture avec la fermeture du lundi. Une attention particulière sera donc apportée à ce point en invitant notamment les usagers qui peuvent se le permettre à éviter les périodes d'affluence du samedi et du mercredi.

Bien entendu, l'ensemble de nos supports de communication (calendrier, site web, application « Recycle! », fiches Google My Business...) seront adaptés en ce sens.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter Pierre COLLIGNON, Directeur Logistique via pierre.collignon@idelux.be ou par téléphone au +32 63 42 00 26.

Nous restons à votre disposition et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



Fabian COLLARD
Directeur général



Isabelle MICHEL
Présidente
IDELUX Environnement